



# Contenu de la formation

- Introduction sur les matières dangereuses et les accidents impliquant des matières dangereuses
- Présentation de la réglementation encadrant le transport de marchandises dangereuses par route (accord européen « ADR » et arrêté français TMD du 29 mai 2009 modifié)
- La classification, le conditionnement et l'emballage des matières dangereuses
- Les conditions de chargement, de déchargement et de manutention
- La signalisation du véhicule
- La documentation et les équipements de sécurité imposés dans le véhicule
- La formation des conducteurs
- Les missions et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le transport de marchandises dangereuses : expéditeur, transporteur, destinataire, chargeur, déchargeur, emballeur, exploitant de citerne, remplisseur, conseiller à la sécurité...
- Les règles de sûreté

## Modalités

### Modalités d'évaluation

Obtention d'une attestation de compétences à l'issue d'une épreuve écrite (QCM).

### Nos plus

Une formation entièrement personnalisable à vos produits ou déchets soumis à l'ADR (en intra, sur mesure).

Des intervenants spécialisés dans le domaine du transport des marchandises dangereuses par route.

Pour l'apprenant, pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce à la **classe virtuelle**.

## En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures  
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



## Les prochaines sessions

Pas de session disponible en ce moment

### **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**0821 20 2000**